

Nom/prénom :	Statut :
Responsable :	Email :
Equipe :	Tel :

Ce règlement établit la bonne utilisation des services offerts par le plateau d’Histologie et d’Imagerie (PHI) de l’I2MC.

Le plateau est membre de la plateforme d’imagerie cellulaire de Toulouse, Genotoul TRI.

Les utilisateurs du plateau doivent respecter le contrat d’utilisation de la plateforme TRI.

Les équipes souhaitant utiliser les appareils du plateau doivent au préalable contacter le personnel du service et compléter la « fiche de demande de prestation ». L’accès aux appareils du plateau peut se faire en autonomie ou en assistance.

1 - ACCES EN AUTONOMIE

La mise en autonomie est réalisée par le personnel de PHI. Pour cela les utilisateurs suivent une formation dispensée par le personnel du plateau sur les bonnes pratiques de manipulation des appareils, l’hygiène et la sécurité.

Le plateau pourvoit à l’entretien préventif et correctif du matériel, il est de l’obligation de l’utilisateur de respecter les règles d’extinction et nettoyage explicités lors de la formation. L’utilisateur s’engage à signaler au personnel de la plateforme tout problème ou dysfonctionnement d’un système (dérèglement d’un appareil, problème informatique...) en contactant le personnel du plateau.

Formation : La réservation et l’usage d’un appareil en autonomie ne peut se faire qu’après avoir suivi une formation théorique et pratique, nominative, individuelle, obligatoire et dispensée par le personnel de la plateforme. Les étudiants (hors doctorants) seront formés en fonction de la disponibilité des appareils et du personnel du plateau.

Réservation : L’utilisation des appareils est soumise à réservation. Cette dernière se fait via le site <https://vm-tridb.toulouse.inra.fr>. En cas de modification de la durée effective ou annulation de la séance, l’utilisateur s’engage à reporter cette modification sur le planning en ligne le plus tôt possible. La facturation est établie d’après le relevé des réservations sur le site, toute réservation non annulée à l’avance (minimum 3h) sera facturée.

Horaires décalés : Pour les utilisateurs de l’institut l’accès en autonomie des appareils du plateau peut se faire en horaires décalés, sous l’entière responsabilité de l’utilisateur et de son responsable.

Pour les utilisateurs externes à l’I2MC : l’accès est autorisé pendant les heures d’ouverture de l’accueil de l’I2MC : 8h30-12h30/13h45-16h45 et en présence d’un personnel du plateau.

Coupes histologiques : Le plateau fournit les EPI (gants anti-coupe, décontaminant, papier). Le port des gants anti-coupe est obligatoire sous peine d’éviction du plateau. Les consommables (lames porte-objet et rasoir, pinces, pincettes...) sont à la charge des utilisateurs. Pour des raisons sécurité (perte d’attention, baisse de concentration pouvant mener à des blessures) un maximum de 3 heures de coupe d’affilé est préconisé.

Microscopie : Pour la sécurité laser, il est interdit de dévisser les objectifs ou les caches protecteurs pour les emplacements d’objectifs vides.

2 - ACCES AVEC ASSISTANCE

Dans le cadre d'une utilisation ponctuelle ou d'un besoin d'expertise, l'utilisateur peut demander l'accès d'un appareil avec assistance du personnel du plateau. Dans ce cas-là, il est impératif de contacter le personnel du plateau pour prendre rendez-vous et réserver l'appareil.

3 - PRESTATIONS A FAÇON

Le plateau propose comme prestations : inclusion en paraffine, coupe et coloration (paraffine et cryo), acquisition et analyse d'image. Les demandes se font par mail à l'adresse phi.i2mc@inserm.fr. Les tarifs des prestations sont donnés sur simple demande et disponibles sur le serveur de l'I2MC.

5 – ECHANTILLONS

Les utilisateurs doivent fournir toutes les informations sur les échantillons quant aux risques éventuels tant pour les manipulateurs que pour le matériel (pathogènes, virus...). Le plateau se réserve le droit de ne pas réaliser un projet si les échantillons présentent des risques.

Les dépôts des échantillons se font sur rendez-vous, pièce 3101. Les échantillons pour inclusion paraffine sont apportés après fixation dans de l'alcool à 70°.

Le plateau ne conserve aucun échantillon ou préparation après la prestation.

6 - STOCKAGE DES DONNEES

En utilisation autonome, les images sont sous la responsabilité des utilisateurs : les utilisateurs les transfèrent sur le serveur de stockage et les suppriment à la fin de chaque séance. Le plateau ne conserve aucune donnée après l'utilisation en autonomie ou la prestation. Les données présentes sur les postes d'acquisition ou d'analyse sont supprimées sans avertissement 1 mois après l'acquisition ou la prestation. La confidentialité et la protection des données présentes sur les postes d'acquisition et d'analyse ne sont pas assurées.

7 - PUBLICATIONS

Dans un souci de valorisation de la PF d'imagerie et de son Infrastructure Nationale de rattachement « FranceBioImaging », citer la plateforme dans les publications de la manière suivante : ***We acknowledge the « Nom du labo etdu plateau » (Genotoul-TRI), member of the national infrastructure France-BioImaging supported by the French NationalResearch Agency (ANR-10-INBS-04),*** et informer les responsables du plateau de ces publications. Ils s'engagent également à citer le personnel dans les remerciements ou en co-auteur(s) selon leurs implications.

Les responsables du plateau se réservent le droit d'empêcher l'accès à un utilisateur en bloquant son compte en cas de non-respect des règles énoncées dans le présent document. Après lecture du document, l'utilisateur et son responsable s'engagent à respecter ce règlement intérieur.

A Toulouse, le

Signature de l'utilisateur

Signature de son responsable